

Formation administrative – Parlement d'Haïti

Coopération

Virtuel

19 novembre 2025

Délégation québécoise

- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Responsable de l'audit interne à l'Assemblée nationale du Québec

Contexte

L'Assemblée nationale du Québec entretient depuis plusieurs années une relation de coopération institutionnelle avec le Parlement d'Haïti. Dans la continuité des formations administratives offertes aux fonctionnaires du Sénat et de la Chambre des députés, une séance virtuelle portant sur l'introduction à la lutte contre la corruption a été organisée en novembre 2025.

Objectifs et résultats

1. Présenter les concepts fondamentaux liés à la fraude et à la corruption

- Définition de la fraude selon les standards de l'Institut des auditeurs internes (IIA) et de l'Association des *Certified Fraud Examiners* (ACFE)
- Statistiques mondiales et sectorielles (organisations gouvernementales)
- Types de fraude : corruption, détournement d'actifs, fraude financière

2. Expliquer les principaux types de corruption

- Contreparties (pots-de-vin, rétrocommissions, surfacturation)
- Avantages illicites
- Extorsion économique
- Conflits d'intérêt

3. Illustrer les mécanismes et schémas frauduleux

- Cycle de la fraude
- Triangle et facteurs favorisant la fraude
- Indicateurs comportementaux, comptables et organisationnels
- Études de cas fictives pour illustrer les risques

4. Renforcer les connaissances sur la prévention et la détection de la corruption

- Moyens de contrôle interne
- Politiques organisationnelles
- Audits, dénonciation, contrôles automatisés
- Modèle des trois lignes de l’IIA

5. Présenter le cadre québécois de lutte contre la corruption

Mise en lumière des institutions et mécanismes québécois.

- Commissaire à la lutte contre la corruption
- Autorité des marchés publics (AMP)
- Contrôleur des finances
- Centrale d’achats du gouvernement du Québec (CAG)
- Conseil du trésor
- Audit interne et Vérificateur général
- Mécanismes de divulgation et protection des lanceurs d’alerte
- Encadrement du financement politique
- Autorité des marchés financiers

La formation a permis :

- de renforcer la compréhension des concepts clés liés à la corruption ;
- de montrer clairement les parallèles entre les risques propres aux administrations publiques et les mécanismes présents ;
- d’offrir des outils pratiques pour l’identification des schémas frauduleux ;
- de présenter un cadre de référence institutionnel applicable pour inspirer des améliorations internes.

Statistiques



14 participants

Suivi

Cette formation s'inscrit dans une série d'activités de renforcement des capacités offertes au Parlement d'Haïti. D'autres séances pourront être envisagées en fonction de l'évolution de la situation institutionnelle sur le terrain et de la demande des partenaires haïtiens.